COMMUNE DE
MERSCH

AVIS

Objet: **Syneco S.à r.l. – Modification de l'autorisation EAU-AUT-21-1115 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'immeubles de logement à Rollingen**

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 5 août 2026, réf EAU-AUT-21-1115-R25.1, relative à la modification de l'autorisation EAU-AUT-21-1115 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'immeubles de logement à Rollingen, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 28 août 2026 au 7 octobre 2026 inclus.

Mersch, le 25 août 2026

ADMINISTRATION COMMUNALE MERSCH

le secrétaire adjoint, le bourgmestre,